AGIR pour la BIODIVERSITÉ RHÔNE-ALPES

Les oiseaux communs ne sont pas épargnés en Rhône-Alpes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une étude européenne démontrait récemment que plus d'un cinquième des oiseaux européens avaient disparu. En France, et notamment en Rhône-Alpes, les espèces d'oiseaux communs ne sont pas épargnées. Pour les espèces inféodées aux milieux agricoles dans notre région, les effectifs ont diminué d'environ 12% entre 2001 et 2013.

Une étude publiée en ligne le 2 novembre 2014 par le journal scientifique Ecology Letters fait état d'une perte de 421 millions d'oiseaux à l'échelle européenne au cours des 30 dernières années, sur une population totale estimée à un peu plus de 2 milliards en 1980. Les diminutions mises en évidence affectent des espèces encore récemment considérées comme étant communes. Nous apprenons ainsi qu'un déclin s'élevant jusqu'à 90% a été enregistré chez des espèces aussi communes que la perdrix grise, l'alouette des champs, le moineau domestique et l'étourneau.

En France, l'analyse réalisée par le Muséum National d'Histoire Naturelle à partir des données issues du programme de science participative STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux nicheurs Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples) indique une diminution des effectifs des espèces communes spécialistes des milieux forestiers, bâtis et agricoles entre 1989 et 2013. Les espèces agricoles sont les plus impactées avec une diminution des effectifs de l'ordre de 30%.

Le constat n'est pas moins inquiétant à l'échelle locale. En effet, l'analyse rhônalpine des données STOC-EPS, réalisée par la LPO Rhône-Alpes, indique que les effectifs des espèces communes inféodées aux milieux agricoles ont diminué d'environ 12% de 2001 à 2013. Parmi les espèces les plus touchées sur cette même période, on retrouve la pie-grièche écorcheur (-46%), le tarier des prés (-41%) et le bruant jaune (-38%).

Si les causes de cet effondrement des populations d'oiseaux communs ne sont pas complètement démontrées, les méthodes modernes d'agriculture, la disparition des habitats naturels et agricoles ainsi que les changements climatiques sont les principaux facteurs mis en cause dans les diverses publications sur le sujet.

Toujours est-il que cette forte baisse est une preuve, s'il en fallait une, que les politiques mises en œuvre pour préserver la biodiversité dite « ordinaire » sont largement insuffisantes. Pour pallier la diminution importante des effectifs de ces espèces communes, que l'on pensait être à l'abri d'une disparition à court ou moyen terme, les scientifiques recommandent notamment l'application rapide de nouveaux schémas agricoles, la mise en

place de zones vertes en milieu urbain et l'arrêt de l'utilisation d'intrants chimiques, en particulier les insecticides systémiques.

En Rhône-Alpes la LPO demande :

- la mise en œuvre du Schéma régional de cohérence écologique (trame verte et bleue),
- l'application des nouvelles mesures pour la protection de l'environnement liées à la PAC,
- le respect des engagements européens en matière de préservation de la nature,

par l'ensemble des acteurs : Etat, collectivités territoriales, agriculteurs, entreprises privées pour stopper le déclin de la biodiversité.

CONTACT PRESSE :

Kévin MATHIEU
Responsable des programmes de sciences participatives
kevin.mathieu@lpo.fr
09.50.17.83.38